

Aucun monument de date certaine ne présente avant le Ve siècle la croix *immissa* †, non plus que celle qu'on appelle la croix grecque †. Un seul exemple de la croix en T, et rapporté par Boldetti, se rencontre sous la date marquée par les consuls de 370. Sur les sépulcres, spécialement, la croix ne paraît pas avant le milieu du même siècle....."

Il résulte de l'étude que nous avons faite sur la forme de la vraie Croix que, dans la représentation de la croix, il est plus simple et plus sage de suivre la tradition de l'Eglise, parfaitement d'accord avec la raison et les monuments les plus accrédités depuis les premiers âges du christianisme.

DU SUPPORT.

Tout le monde est d'accord qu'il existait un support sur le montant de la vraie Croix, pour que les mains n'eussent pas seules à porter le poids du corps. Des auteurs obscurs ou paradoxaux ont prétendu qu'il offrait une sorte de siège au criminel, ainsi qu'on en voit des exemples dans les crucifiements japonais. Mais d'après les opinions les plus imposantes, il était destiné à servir de marchepied. Tel est l'avis de Benoit XIV, clairement justifié par d'anciennes médailles.

Nous admettrons donc un support pour les pieds, et nous verrons plus loin, en parlant des dimensions de la Croix, à quelle hauteur il doit être placé.

POIDS DE LA CROIX.

On peut se rendre compte du poids de la Croix en ayant égard à la charge qu'un homme peut porter